



Licenciement arrêt maladie

Par **LE STUM**, le **22/07/2011** à **11:42**

Bonjour,

nous sommes une entreprise de 10 salariés, nous avons un salarié cadre qui est en arrêt maladie depuis juillet 2010, avons nous le droit de le licencier car nous avons été obligé d'embaucher une personne pour le remplacer depuis novembre 2010, pouvez-vous nous indiquer la procédure, merci de votre réponse

CORDIALEMENT

Par **pat76**, le **14/08/2011** à **17:52**

Bonjour

Est-ce que l'absence de votre salarié cadre perturbe le bon fonctionnement de l'entreprise et que son remplacement est une nécessité vitale pour l'entreprise?